



JEU-CONCOURS

dans le cadre de la thématique du fleurissement 2024 de la ville de Soufflenheim

L'Alsace et les JO!

Bon amusement!







UN ATHLÈTE ALSACIEN



qui suis-je?





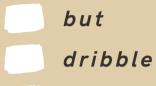




UN ATHLÈTE ALSACIEN

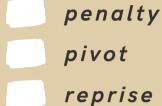
short	
arbitre	
hallon	

I

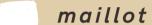


jeu

T







P

E

N

T

B

M



S G C E I M S Z A Z U R E E P R I A S H T R S U K J 0 R T L H E I E I R R Y E T M B L U A L 0 N T F E Y M Y E R I H S F B S D R I B B L E N L I E U T M A L L 0 B R R T A E T R M

qui suis-je?





UNE ATHLÈTE ALSACIENNE













qui suis-je?

RÉPONSE:



ALSACE - PARIS - JO 2024





DES ATHLÈTES "ALSACIENS"

Mon 1er est la 6e lettre de l'alphabet :	
Mon 2e est un poisson plat à qui la taille des nageoires donne une grande envergure :	
Mon <mark>3e</mark> marque la répétition :	
Mon 4e est la lettre de l'alphabet qui se trouve entre le J et le L :	
Mon 5e est une grosse souris qui vit dans les égoûts :	
Mon 6e est le contraire de HAUT :	
Mon 8e est le frère de TAC :	

qui sommes-nous?







UNE ATHLÈTE ALSACIENNE



qui suis-je?









UNE ATHLÈTE "ALSACIENNE"

Mon 1er est un récipient muni d'une anse et servant au transport :	
Mon 2e est produit par les moutons :	
Les canards pataugent dans mon 3e :	
Mon 4e est la dernière lettre de l'alphabet :	
Mon 5e est le contraire de "OUT" (dehors) :	
Mon dernier se pratique sur les pistes ou les plans d'eau :	

qui suis-je?







UN ATHLÈTE ALSACIEN

- 1 Je suis un sport qui mélange la danse, la gymnastique et le maniement du bâton.
- Un des plus anciens sports présent aux JO depuis 1896 ; il consiste à propulser une forme étroite et allongée à l'aide de rames.
- 3 Brasse, crawl ou papillon sont quelques nages pratiquées dans cette discipline.
- Elle figure au programme des JO depuis 1896. Uniquement pratiquée par les hommes, ce n'est qu'à partir des JO d'été de 1928 que les femmes ont le droit de concourir dans cette discipline regroupant les exercices au sol, les anneaux, le cheval d'arçon ...
- Sport allemand dans lequel 2 équipes de 7 joueurs s'affrontent avec un ballon à la main.
- Combiné de 8 épreuves d'athlétisme : 100 mètres, saut à la perche, le 1000 mètres, le 100 mètres haies, le saut en longueur, le saut en hauteur, le lancer de poids et le lancer de javelot.
- Sport de précision se pratiquant en plein air, qui consiste à envoyer une balle dans un trou à l'aide d'un club.
- 8 Sport dans lequel la France a été championne du monde en 1998 et 2018.

3 A T T		
		
		6
met i	mix-ie?	国家等8886国

qui suis-je!









UNE ATHLÈTE ALSACIENNE

CNUERELOEMNLA

qui suis-je?









UNE ATHLÈTE ALSACIENNE





qui suis-je?

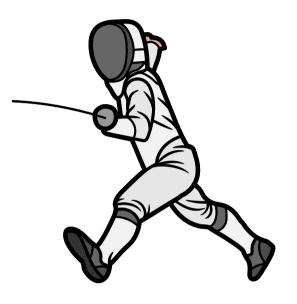






UN ATHLÈTE ALSACIEN







qui suis-je?







QUESTION SUBSIDIAIRE:

Quelle est la surface à entretenir en tonte sur la commune de Soufflenheim ? (en m2)





Règlement du jeu concours

organisé par la Ville de Soufflenheim dans le cadre du fleurissement 2024

L'Alsace et les Jeux Olympiques

ARTICLE 1: Organisation du jeu

La mairie de Soufflenheim située 15 Grand'Rue à 67620 SOUFFLENHEIM organise du 12 juillet au 30 septembre 2024, un jeu gratuit intitulé

L'Alsace et les Jeux Olympiques

selon les modalités décrites dans le présent règlement.

ARTICLE 2 : Conditions de participation

Ce jeu gratuit est ouvert à toute personne physique de 3 à 99 ans, à l'exception des personnels de la mairie de Soufflenheim organisatrice du jeu concours et de leurs familles, ainsi que de toute personne ayant participé à l'élaboration du jeu. Le seul fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

ARTICLE 3 : Modalités de participation

Pour participer au concours, répondez aux questions posées dans les 10 pages du classeur du jeu en place dans les décors "fleurissement" devant la mairie. Reportez les réponses sur papier libre avec vos coordonnées à déposer en mairie ou à transmettre par mail à

communication@cne-soufflenheim.fr.

Vous pouvez aussi répondre via le formulaire en ligne sur le site internet de la ville www.mairie-soufflenheim.fr.

ARTICLE 4 : Désignation des gagnants

Trois gagnants seront tirés au sort dans les 8 jours suivants la fin du jeu. Les gagnants seront contactés dans les 8 jours suivants le tirage au sort et il leur sera confirmé la nature du lot gagné et les modalités pour en bénéficier. Tout gagnant ne donnant pas de réponse dans un délai de 15 jours à compter de l'envoi de l'avis de son gain sera réputé renoncer et à celui-ci et le lot sera attribué à un nouveau gagnant.

ARTICLE 5: Dotation

Le jeu est doté des lots suivants, attribués chronologiquement aux participants validés par tirage au sort et déclarés gagnants. Chaque gagnant remporte un seul lot.

Liste des lots:

- > 1er prix : 1 médaille "olympique" réalisée par un potier et 1 année de licence de tennis-padel.
- > 2e prix : 1 médaille "olympique" réalisée par un potier et un bon de découverte du golf.
- > 3e prix : 1 médaille "olympique" réalisée par un potier et un bon de découverte URBAN CONCEPT.

La mairie de Soufflenheim, organisatrice de ce concours, se réserve le droit de procéder à la vérification de l'âge des gagnants avant la remise du lot. Les dotations ne pourront en aucun cas être échangées contre leur valeur en espèce ou contre toute autre dotation.

La mairie de Soufflenheim, organisatrice de ce concours, ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation ou la non utilisation, voire du négoce des lots par les gagnants. En cas de force majeure, elle se réserve le droit de remplacer le lot gagné par un lot de nature et de valeur équivalente.

FORMULAIRE DE REPONSE ICI





